

# Des dons pour promouvoir l'apprentissage, l'autonomie et le bien-être

Cette année encore, l'Association Adèle de Glaubitz a bénéficié de dons et de subventions qui ont permis la concrétisation de beaux projets en lien avec l'autonomie, l'apprentissage et le bien-être. Merci à tous les donateurs particuliers, entreprises, associations, fondations et institutions qui soutiennent les projets des établissements de l'Association.



## Plus de bien-être

À l'**Institut des Aveugles** à Still, l'aménagement extérieur d'un espace de remise en forme financé par l'Association Alsacienne d'Ophtalmologie, offre la possibilité aux résidents de réaliser des activités sportives adaptées à leurs besoins en toute sécurité. Dans le cadre de la prévention des chutes, des maladies somatiques, ou encore de la dépression, il est important de pouvoir proposer des activités physiques, avec le concours de l'équipe éducative, des psychomotriciens et des kinésithérapeutes. L'activité motrice permet la promotion du bien-être, la valorisation de soi et la santé au quotidien des personnes en situation de handicap.

Pour stimuler un ou plusieurs sens, ou au contraire pour favoriser un lâcher prise et une relaxation complète, les bénéfices d'une salle multi-sensorielle

appelée également Snoezelen sont nombreux. À l'**Institut Saint-Joseph** de Colmar, les travaux de rénovation du bâtiment accueillant la Plateforme autisme étaient l'occasion de créer une nouvelle salle sensorielle financée grâce aux dons de l'Association « Courir Solidaire » organisatrice du Marathon solidaire de Colmar, du Rotary Club Doyens, du Festival à Cœurs Battants, du Cocktail entreprises et de la campagne de financement participatif qui a réuni les dons des particuliers. Un parcours sensoriel permet à la personne de lâcher prise tranquillement, de « couper » avec l'extérieur et d'être dans une bulle, afin de se centrer sur les sensations et les perceptions de son corps. Des exercices fondamentaux pour les jeunes atteints de troubles du spectre de l'autisme.

Grâce au don de l'entreprise Constellium, l'IME de l'Institut Saint-André à Cernay a pu financer



l'achat d'un berceau sonore. Combinaison entre un instrument de musique et un berceau de relaxation, il permet aux enfants de vivre une expérience sensorielle étonnante ! Le berceau est formé d'une coque en bois d'environ 1m80 de long qui dispose sur les côtés de cordes accordées de tons graves et aiguës. Les cordes pincées émettent des sons purs créant une vibration intense. En jouant des cordes, la musicothérapeute de l'IME procure une sensation d'apaisement jusqu'au plus profond du corps. C'est un outil particulièrement intéressant pour les jeunes très déficients et souffrant de troubles neurodéveloppementaux et du comportement.

### Favoriser les apprentissages

Au **Site du Neuhof**, le Lion's Club métropole Europe soutient le Centre Louis Braille dans son travail de développement de l'autonomie et de l'inclusion. Aller où l'on veut, quand on veut, comme on le souhaite : voilà une belle définition de la mobilité. Malheureusement, elle est loin d'être évidente pour les personnes avec un handicap visuel. Ce don a permis d'enrichir et de compléter la base d'outils techniques pour tout âge du service de rééducation en locomotion, des

outils favorisant l'apprentissage et la réalisation des déplacements en autonomie.

La Fondation Clainchard a participé au financement du nouvel audiomètre de diagnostic du **Centre Auguste Jacoutôt**, à Strasbourg. Cet équipement permet aux professionnels de contrôler l'évolution de l'audition des enfants et s'inscrit dans une démarche nationale pour « le bien entendre pour mieux apprendre ». Certains équipements associés rendent la séance de diagnostic plus ludique et permettent de faire des retours aux parents.

Médi'Adèle est le nom choisi pour la médiathèque de l'**ESAT Saint-André** à Cernay. Récemment ouverte, elle a pour objectif de donner goût à la lecture, à la culture, à l'information et pourquoi pas d'aller plus loin. Pour la réussite et la pérennité de ce projet, Médi'Adèle est conventionnée par la Médiathèque départementale du Haut-Rhin. Ce partenariat propose un accompagnement tout au long du projet et une mise à disposition de 600 ouvrages renouvelables chaque trimestre. Un don du groupe « Harmonie mutuelle » a permis d'équiper la Médi'Adèle pour en faire un véritable lieu de lecture.

## Développer une démarche environnementale

Favoriser l'autonomie et la mobilité douce est primordial pour l'IME de l'**Institut Saint-André**, mais ce projet est encore plus fort quand il s'inscrit dans une logique de déplacements écoresponsables. L'AGRR la Mondiale a permis à l'IME d'acquérir 2 rosales de quatre places, 35 VTT et 2 tricycles adaptés, afin de développer le travail de l'autonomie, de l'orientation, de la santé et des apprentissages de base pour les jeunes.

La Ferme de l'**Institut Saint-André** à Cernay a bénéficié du soutien des Fondations Macif, Terra Symbiosis et Terre de Liens. L'objectif pour la Ferme est de retrouver un équilibre économique et environnemental, créer de l'emploi et convertir ses parcelles au bio. S'inscrivant dans ce projet de restructuration globale, la Ferme a également lancé un appel à manifestation d'intérêt pour trouver des agriculteurs souhaitant s'impliquer dans la création d'un nouveau modèle agricole diversifié et complémentaire, nourricier, biologique, incluant les personnes accueillies à l'Institut et améliorant le cadre paysager.



## Faire un don : des avantages fiscaux

**À but non lucratif, l'Association Adèle de Glaubitz réalise une mission reconnue d'intérêt général. Les dons versés peuvent donc vous faire bénéficier d'avantages fiscaux avec différentes réductions d'impôts. Ils sont ainsi déductibles de :**

- l'impôt sur le revenu à hauteur de 66 %\* du montant du don, dans la limite de 20 %\* du revenu imposable pour les particuliers ;
- l'impôt sur le revenu ou sur les sociétés pour les entreprises à hauteur de 60 %\* du montant du don et dans la limite d'un plafond de 5 %\* du chiffre d'affaires annuel, l'excédent pouvant être reporté sur les cinq années suivantes ;
- l'IFI, dans la limite de 75 %\* du montant du don, jusqu'à 50 000 € par an.

À réception de votre don, l'Association Adèle de Glaubitz vous adresse un reçu fiscal destiné à votre prochaine déclaration.

**Pour toute question, vous pouvez nous contacter par téléphone au 03 88 21 19 80 ou par mail à l'adresse suivante [dg@glaubitz.fr](mailto:dg@glaubitz.fr).**

\* Valeurs selon la réglementation en vigueur actuellement

**Faire un don même des plus modestes, pour les personnes accueillies, c'est leur donner le pouvoir de faire des choix personnels ou collectifs, d'être et de faire comme tout le monde. Merci pour eux !**